

1.7.2015

A8-0217/38

Amendement 38
Marco Zanni, Marco Valli
au nom du groupe EFDD

Rapport
José Manuel Fernandes
Budget 2016 - mandat pour le trilogue
2015/2074(BUD)

A8-0217/2015

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution

Amendement

10. constate que le projet de budget de l'Union pour 2016 s'élève à 153,5 milliards d'EUR en crédits d'engagement (dont 4,5 milliards d'EUR provenant du budget 2014) et à 143,5 milliards d'EUR en crédits de paiement; relève que, abstraction faite de l'effet de la reprogrammation en 2015 et en 2016, ces montants correspondent à une augmentation de +2,4 % en crédits d'engagement et de +1,6 % en crédits de paiement par rapport au budget 2015; ***insiste sur le fait que ces augmentations globalement modérées, qui respectent la trajectoire fixée par le CFP et tiennent compte de l'inflation, ne constituent pratiquement pas d'augmentation en termes réels, ce qui souligne l'importance de l'efficacité et de l'efficacités des dépenses;***

10. constate que le projet de budget de l'Union pour 2016 s'élève à 153,5 milliards d'EUR en crédits d'engagement (dont 4,5 milliards d'EUR provenant du budget 2014) et à 143,5 milliards d'EUR en crédits de paiement; relève que, abstraction faite de l'effet de la reprogrammation en 2015 et en 2016, ces montants correspondent à une augmentation de +2,4 % en crédits d'engagement et de +1,6 % en crédits de paiement par rapport au budget 2015; ***souligne, cependant, que nous devrions maintenir le même niveau de crédits d'engagement et de paiement ou, éventuellement, réduire les crédits d'engagement pour éviter une aggravation du problème des restes à payer;***

Or. en

1.7.2015

A8-0217/39

Amendement 39
Marco Zanni, Marco Valli
au nom du groupe EFDD

Rapport
José Manuel Fernandes
Budget 2016 - mandat pour le trilogue
2015/2074(BUD)

A8-0217/2015

Proposition de résolution
Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 bis. souligne, dans le contexte de l'examen post-électoral du CFP, la nécessité de revoir le montant global prévu pour l'instrument d'aide de préadhésion (IAP II), étant donné que le Président Juncker a lui-même déclaré qu'aucune adhésion nouvelle à l'UE n'était prévue pendant son mandat;

Or. en

1.7.2015

A8-0217/40

Amendement 40
Marco Zanni, Marco Valli
au nom du groupe EFDD

Rapport
José Manuel Fernandes
Budget 2016 - mandat pour le trilogue
2015/2074(BUD)

A8-0217/2015

Proposition de résolution
Paragraphe 41

Proposition de résolution

Amendement

41. **observe** que les dépenses au titre de la rubrique 5 augmentent de 2,9 % par rapport au budget 2015, pour atteindre 8 908,7 millions d'EUR, **et que ce montant couvre** globalement les dépenses administratives des institutions (augmentation de +2,2 %) et les dépenses pour les pensions et les écoles européennes (augmentation de +5,4 %); **constate qu'il subsiste une marge de 574,3 millions d'EUR sous le plafond; souligne que la part de la rubrique 5 dans le budget de l'Union reste stable (5,8 %); rappelle cependant** que ce chiffre ne tient pas compte de l'assistance technique, considérée comme relevant des dépenses opérationnelles;

41. **regrette** que les dépenses au titre de la rubrique 5 augmentent de 2,9 % par rapport au budget 2015, pour atteindre 8 908,7 millions d'EUR, **ce montant couvrant** globalement les dépenses administratives des institutions (augmentation de +2,2 %) et les dépenses pour les pensions et les écoles européennes (augmentation de +5,4 %); **souligne qu'il est nécessaire de geler toute augmentation des dépenses administratives pour les institution de l'UE;** rappelle, **en outre,** que ce chiffre ne tient pas compte de l'assistance technique, considérée comme relevant des dépenses opérationnelles;

Or. en

1.7.2015

A8-0217/41

Amendement 41
Marco Zanni, Marco Valli
au nom du groupe EFDD

Rapport
José Manuel Fernandes
Budget 2016 - mandat pour le trilogue
2015/2074(BUD)

A8-0217/2015

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution

Amendement

44. souligne le rôle *crucial joué par les* agences décentralisées dans l'élaboration des politiques de l'*Union et est déterminé à évaluer* au cas par cas *les besoins de toutes les agences en matière de budget et de personnel, afin de garantir* des crédits et des effectifs suffisants *pour chacune d'entre elles, en particulier pour celles qui se sont récemment vu confier des nouvelles missions ou qui sont confrontées à une charge de travail accrue pour des raisons de priorités politiques ou pour d'autres raisons; est particulièrement déterminé à fournir aux agences œuvrant dans les domaines de la justice et des affaires intérieures les moyens nécessaires pour s'attaquer aux problèmes migratoires actuels; rappelle à nouveau qu'il est opposé au "pot commun" de redéploiement et espère trouver une solution au cours de la procédure budgétaire pour mettre un terme aux réductions supplémentaires des effectifs dans les agences décentralisées; réaffirme son intention de faire appel au groupe de travail interinstitutionnel sur les agences décentralisées pour trouver un terrain d'entente entre les institutions sur le traitement de ces dernières en termes budgétaires, notamment en vue de la conciliation sur le budget 2016;*

44. souligne *qu'il est nécessaire d'analyser* le rôle *des* agences décentralisées *afin d'évaluer leur valeur ajoutée réelle* dans l'élaboration des politiques de l'*UE; demande une évaluation des besoins budgétaires et des besoins de personnel des agences, au cas par cas, pour n'assurer* des crédits et des effectifs suffisants *que là où ils sont réellement nécessaires;*

AM\1067462FR.doc

PE559.033v01-00

Or. en

AM\1067462FR.doc

PE559.033v01-00

FR

Unie dans la diversité

FR